REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

23 (CREUSE)

DELIBERATION N° **DE_050620_2**

DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	09
Exprimés	09
Pour	09
Contre	00

 Séance du
 05 juin 2020

L'an deux mille vingt, le cinq juin, à **19 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaient présents: M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Michèle TIXIER-GALLAND, Mme Justine BOSSERT, M. Alexandre BOURDERY, Mme Evelyne GIPOULON

<u>Pouvoirs</u>: M. Frédéric DUPLEIX adonné pouvoir à Mme Justine BOSSERT

Excusés : Absents :

Date de convocation : 30 mai 2020

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet: Vote des subventions 2020

Mesdames ALOUCHY Michèle et CARTON Isabelle, étant intéressées par l'affaire, se retirent et ne prennent pas part au vote.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2311-7

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations, dès lors qu'elles auront transmis leur demande accompagnée du bilan et des comptes de l'année précédente :

Association	Montant de la subvention
ACCA	200 €
« Francis Chigot et l'art du vitrail au XXe siècle »	100 €
Comité des fêtes de Saint Silvain Bellegarde	250 €
Foyer rural de Bellegarde - Section foot	150 €
Judo en Marche	160 €
Les P'tits loups	160 €
« Sportez-vous bien »	100 €
Divers	280 €
Total	1 400 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE d'attribuer les subventions ci-dessus aux associations
- **APPROUVE** l'inscription de ces montants au budget principal 2020